



Présent(e)s: A.M Dionne D. Fleming, N. Gazzola, B. Graves, M. Laurier (Président), R. Leblanc  
Excusé : G. Reis  
Invitée : C. Morin

## Procès-verbal

### 9.01 Adoption de l'ordre du jour

Sur résolution dûment proposée et appuyée, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

### 9.02 Adoption du procès-verbal du 26 janvier 2015

Sur résolution dûment proposée et appuyée, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

### 9.03 Affaires découlant du procès-verbal de la réunion du 26 janvier 2015

#### 9.04 Nouvelles affaires

##### a) Admissions

Le doyen indique avoir rencontré, au cours d'une réunion de l'OADE, les responsables du Ministère de l'Éducation pour discuter des admissions dans les facultés d'éducation. Il présente un document illustrant les chiffres d'admissions aux programmes de B.Ed. dans la province pour les 10 dernières années. Un deuxième tableau indique le nombre d'applications totales pour l'année 2014-2015 ainsi que la baisse de 56,8% cette année par rapport à l'année dernière (voir pièces jointes). Il est important pour la Faculté d'éducation d'atteindre son contingent afin de ne pas accroître le déficit. La Faculté d'éducation entreprendra prochainement une opération de sollicitation téléphonique auprès des candidats qui ont reçu une offre d'admission pour encourager le plus grand nombre d'étudiants à s'inscrire. Une équipe de professeurs s'est portée volontaire pour cette opération qui est présentement en préparation.

La vice-doyenne Graves rappelle que les cohortes du côté anglophone devraient attirer plusieurs candidats à l'Université d'Ottawa.

##### b) Utilisation des fonds de transition

Suite à une confirmation que la Faculté recevra une subvention (fonds de transition) pour couvrir les dépenses occasionnées par les changements du programme d'un an à deux ans, le doyen a remis aux membres du comité une première ébauche de la liste des dépenses éligibles. Cet inventaire comprend deux catégories : a) les dépenses à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2013 jusqu'à présent; b) les dépenses futures. Les membres ont revu cette liste et une discussion a eu lieu concernant le besoin d'estimer de manière plus précise le temps alloué au développement des nouveaux programmes, le temps que les professeurs

consacrent au développement de nouveaux cours, les besoins en assistanats, le travail des adjointes et des directions de programmes, ainsi que le temps alloué à la préparation des réunions, la rédaction des propositions, les réunions avec les commissions scolaires, etc. Le doyen recueillera les informations supplémentaires dans les prochains jours. Une fois que l'évaluation des dépenses passées sera complétée, nous connaîtrons le montant à dépenser. Par la suite, la liste des dépenses futures sera finalisée.

c) Projets internationaux

La Faculté d'éducation a envoyé, la semaine dernière, une proposition à l'Ambassade de Chine, pour deux sessions d'un programme particulier au cours duquel 35 étudiants viendraient à Ottawa pour 12 semaines à partir du mois de mai afin de suivre des cours de langue et de pédagogie de l'anglais langue seconde. Ce modèle pourrait être utilisé pour répondre à d'autres demandes semblables. Ces étudiants seront logés dans des familles.

d) Date de l'assemblée générale

On souhaiterait que l'assemblée générale se tienne immédiatement après la collation des grades.

**Résolution** : Que le comité exécutif approuve la date du 17 juin 2015 pour l'assemblée générale de la Faculté d'éducation.

Proposée par : N. Gazzola

Appuyée par : R. Leblanc

Unanime

e) Fraude scolaire

Le comité exécutif a analysé le rapport déposé par le comité d'enquête, suite à des allégations de plagiat contre trois étudiants du programme de Formation à l'enseignement. Plusieurs passages similaires se retrouvaient dans les trois travaux. À la suite d'un examen approfondi du dossier et d'une rencontre avec une de ces étudiantes, au cours de laquelle cette dernière a avoué avoir copié sur ces collègues, le comité d'enquête recommande les sanctions suivantes à l'égard de cette étudiante :

1. La note 0 (zéro) pour le travail en cause avec possibilité d'un travail ou d'un examen de reprise.
2. La note de passage comme note maximale au cours, quelle que soit la note reçue lors de la reprise.

À la suite d'une discussion entre les membres du Comité exécutif, on convient de corriger les erreurs dans le rapport et d'ajouter une réprimande écrite au dossier.

**Résolution** : Que le Comité exécutif approuve le rapport corrigé et les sanctions proposées, avec l'ajout d'une réprimande écrite au dossier de l'étudiante.

Proposée par : R. Leblanc

Appuyée par : N. Gazzola

Unanime

f) Fonctionnement du PDP

Le doyen indique que les cours PDP sont présentement en baisse principalement parce que les concurrents offrent des cours moins couteux et sont en mesure de mieux répondre aux exigences de l'Ordre des enseignants. Nos programmes sont toujours rentables, mais nous pouvons remarquer une diminution des revenus. Il apparaît plus approprié de ne pas augmenter le coût de nos cours PDP (740 \$) et de reconsidérer la réduction de 50 \$ pour les diplômés de l'Université d'Ottawa.

**Résolution** : Que la Faculté d'éducation n'augmente pas les tarifs des cours PDP, mais abolisse la réduction de 50 \$ aux diplômés de l'Université d'Ottawa.

Proposée par : D. Fleming

Appuyée par : B. Graves

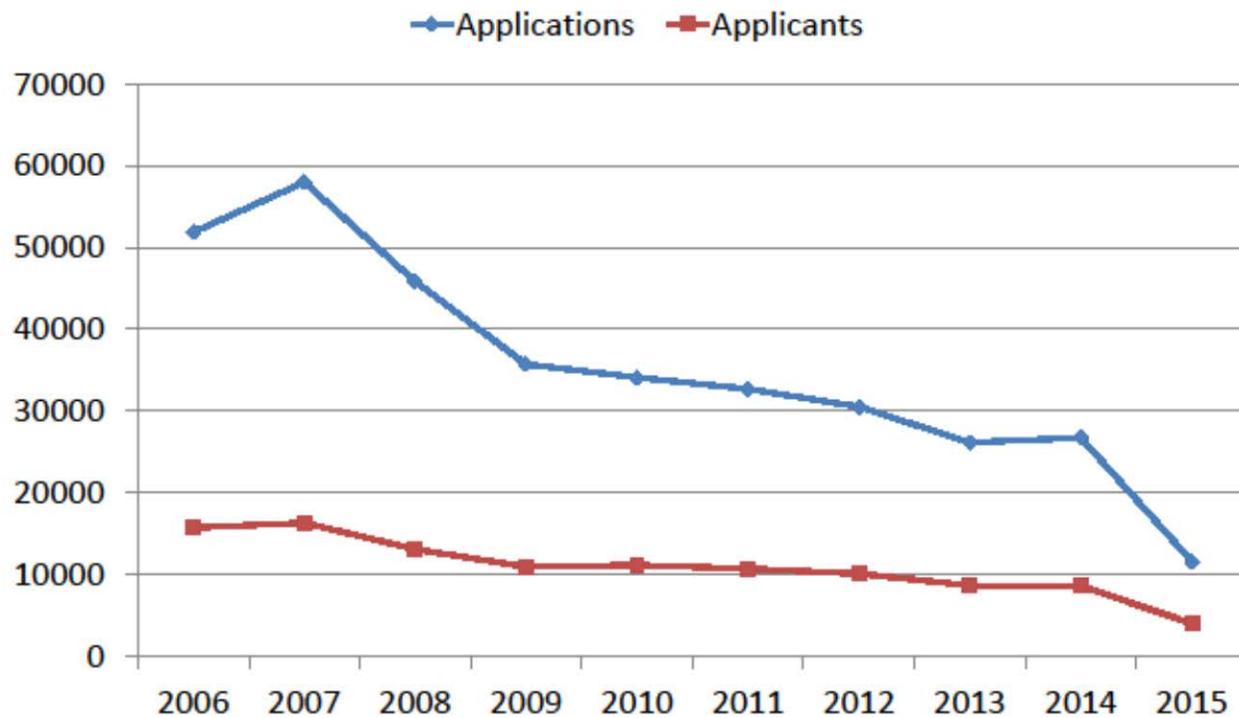
Unanime

**9.05 Autres Affaires / Other Business**

**9.06 Prochaine réunion**

Le 16 mars 2015

## Teacher Education Application Statistics from Feb. 2006 to Feb. 2015



## Number of Applications in 2014 and 2015

	Feb. 4 2014	Feb. 4 3015	% Change
University of Ottawa	4650	2081	- 55.2
OUAC Total	26706	11551	- 56.8

Data from the Ontario Universities' Application Centre